

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
ET GARANTIE FINANCIERE**

Nous, soussignés Aon France – 31-35 rue de la Fédération 75717 PARIS CEDEX 15, attestons pour le compte de la Compagnie **ZURICH INSURANCE PLC** - 112, Avenue de Wagram 75017 Paris - que l'Assuré désigné ci-après est titulaire d'un contrat d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et de Garantie Financière n° **7400026945**.

ASSURE :

AVENIR SELECTION FINANCES

M. Renaud GLATZ

25,rue François Broussais

56100 LORIENT

MONTANTS DE GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :

| | |
|---|---|
| Conseil en Gestion de Patrimoine | 2 000 000 € par sinistre |
| Démarchage Bancaire et Financier | 2 000 000 € par année d'assurance |
| Compétence Juridique Appropriée | |
| Intermédiation en Opérations de Banque et Services de Paiement ⁽¹⁾ | 2 000 000 € par sinistre 2 000 000 € par année d'assurance |

GARANTIE FINANCIERE :

| | |
|---|--|
| Intermédiation en Opérations de Banque et Services de Paiement ⁽¹⁾ | 115 000 € par année d'assurance |
|---|--|

⁽¹⁾exclusivement lorsque l'assuré est immatriculé à l'ORIAS

PERIODE D'ASSURANCE : 01/01/2018 au 31/12/2018 - étendue au 28/02/2019 pour les IOBSP

La présente attestation, délivrée pour la période ci-dessus mentionnée et pour faire valoir ce que de droit, ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses, limites, conditions et conventions du contrat auquel il convient de toujours se référer. La présente attestation est valable sous réserve d'encaissement de la cotisation d'assurance.

Fait à Paris, le 28 décembre 2017

Par délégation pour la Compagnie

Aon France

31-35 rue de la Fédération
75717 Paris Cedex 15
414 572 248 RCS Paris
N° ORIAS 07 001 560

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
ET GARANTIE FINANCIERE**

(Décret d'application n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous, soussignés Aon France – 31-35 rue de la Fédération 75717 PARIS CEDEX 15, attestons pour le compte de la Compagnie **ZURICH INSURANCE PLC** - 112, Avenue de Wagram 75017 Paris - que l'Assuré désigné ci-après est titulaire d'un contrat d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et de Garantie Financière n° **7400026945**

ASSURE :

AVENIR SELECTION FINANCES

M. Renaud GLATZ

25,rue François Broussais

56100 LORIENT

ACTIVITE GARANTIE : INTERMEDIATION EN ASSURANCES DE PERSONNES (SANS ENCAISSEMENT DE FONDS) ⁽¹⁾

MONTANTS DE GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :

**2 500 000 € par sinistre
2 500 000 € par année d'assurance**

GARANTIE FINANCIERE :

115 000 € par année d'assurance

⁽¹⁾exclusivement lorsque l'assuré est immatriculé à l'ORIAS

PERIODE D'ASSURANCE : du **01/01/2018 au **28/02/2019** (ces deux dates incluses)**

La présente attestation, délivrée pour la période ci-dessus mentionnée et pour faire valoir ce que de droit, ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses, limites, conditions et conventions du contrat auquel il convient de toujours se référer. La présente attestation est valable sous réserve d'encaissement de la cotisation d'assurance.

Fait à Paris, le 28 décembre 2017

Par délégation pour la Compagnie

Aon France

31-35 rue de la Fédération
75717 Paris Cedex 15
414 572 248 RCS Paris
N° ORIAS 07 001 560